

Ecole de Jullié

Le bourg
69840 JULLIE



Conseil d'école du mardi 23 octobre 2012 de 17h00 à 18h30

Présents : M. Bret maire, M. Savoye adjoint au maire, Mme Lerousseau conseillère aux affaires scolaires, Mme Peytel et M. Roussot représentants des parents, M. Laplace DDEN, Mmes Gomes et Belin enseignantes.

- Conseil d'école et représentants

- Composition et attributions du conseil d'école
- Elections le 12 octobre : 78,7% de votants (37 votes sur 47 électeurs, 11 sont venus directement et 26 ont voté par correspondance).
- Le compte rendu sera fait en commun par les différents membres du conseil, affiché au panneau-vitrine de l'école et mis sur le site de la mairie (puis, quand ce sera possible sur le site de l'école)

- Règlement intérieur, aucune modification à apporter

- Vie de l'école :

- Effectif : 31 élèves (petite classe 18 : 5CP 4 GS 6MS 3 PS 1 TPS et 2 à venir en janvier ; grande classe 13 : 3 CM2 4 CM1 3CE2 3 CE1)
- Réunion de rentrée le 4 septembre
- Entrées et sorties des classes : elles se font actuellement toutes par le portail en raison de la modification des barrières du perron. Lorsque les travaux seront finis, nous reprendrons les habitudes. La remplaçante de Mme Belin a rencontré les mêmes problèmes de parents (déjà signalés lors de précédents conseils) qui ne se présentent pas au portail mais qui restent à proximité du parking. Les parents de maternelles (ou autres adultes : assistantes maternelles, grands-parents, etc) doivent IMPERATIVEMENT venir chercher les enfants au seuil du portail.
- Aide personnalisée : elle est reconduite les mardis, jeudis et vendredis matin de 8h10 à 8h50. Bilan positif par une réelle implication des élèves et de leurs parents.
- Site : il n'y a plus de site réseau richesses sous la forme que nous connaissions. Il y aura bientôt un nouveau site pour le réseau richesses avec un lien vers une partie propre à chaque école.
- Le menu de la cantine est sur le site de la mairie comme demandé lors du dernier conseil d'école.
- Calendrier :
 - * Les vacances de la Toussaint seront de 15 jours avec en compensation deux jours de classe déplacés : le vendredi 5 juillet et le mercredi 3 avril.
 - * Pour le moment, le pont de l'Ascension n'est pas envisageable.
 - * Les élèves sont invités avec leurs parents à la commémoration du 11 novembre. Le rendez-vous est dimanche 11 novembre à 10h30 devant la mairie.

- Matériel, locaux, sécurité

- Travaux en cours et travaux réalisés :
 - * Tout a été repeint et le mobilier a été changé à la cantine / garderie : tout est fonctionnel et chacun a plaisir à y vivre.
 - * Changement de mobilier dans la petite classe afin d'améliorer les rangements.
 - * L'informatique a été refait dans toute l'école et tout a été mis en réseau (internet et impression).

- * L'eau a été installée dans la 2ème salle de la classe des grands.
- * Le Perron a été surélevé pour une question d'accessibilité pour tous, de ce fait, les barrières ont été changées. Elles doivent encore être modifiées afin de combler l'espace dangereux entre les rambardes et le sol et ainsi éviter qu'un enfant ne chute du mur sur la rue.
- Cour d'école : demande d'un bac à sable et de la réfection de la clôture du pré.
- Les extincteurs seront contrôlés en début de 2013.
- Le premier exercice d'évacuation a été fait le 15 octobre sans souci particulier.

- Coopérative scolaire

- Présentation des comptes. Ils ont été aussi présentés à la réunion de rentrée puis à deux parents volontaires le jeudi 27 septembre pour l'envoi du bilan à l'OCCE. Le solde au 31 août était de 7,65€ avec un déficit de 83€.
- L'an passé, certains frais engagés pour les petites activités n'ont pu être remboursés aux personnes qui avaient fait les courses et qui ont du coup fait dons de ces achats. Nous nous rendons compte que malgré l'aide toujours fidèle du Sou des écoles et le bénéfice des photos scolaires, la coopérative est en difficulté. La participation individuelle des élèves est de 3€, dont 1,70€ qui repartent en cotisation individuelle à l'OCCE. Nous envisageons donc de refaire une demande de participation de 3€ au retour des vacances de février. De plus, dans le cadre des activités de pâtisserie, nous pensions aussi demander qu'à tour de rôle les élèves amènent certaines denrées nécessaires aux recettes.

- Projet des écoles et projets de l'école :

- Nous commençons un nouveau projet pour 3 ans. Il y a un axe école et un axe culturel avec le réseau richesses
- * Axe culturel (avec le réseau Richesses) : un parcours culturel est mis en place afin que chaque enfant ait vu un maximum de domaines. Cette année, l'axe pour la petite classe sera la danse sous toutes ses formes et le chant choral et pour la grande classe l'architecture lyonnaise à travers l'histoire. Les dates de rencontre pour la petite classe sont déjà fixées aux vendredis 30 novembre, 22 mars et 7 juin. Nous aurons besoin d'un parent accompagnateur à chaque fois.
- * Axe école : il est basé sur l'orthographe : création d'un outil de suivi orthographique, utilisation régulière de celui-ci. Ce sera un classement collectif de mots par thème puis alphabétiquement pour les plus jeunes puis la mise en place d'un répertoire individuel en fonction des besoins de chacun dès le milieu du CP.
- L'école s'est de nouveau inscrite au projet des Incorruptibles, comme l'an passé.
- La classe des grands participe au projet «école et cinéma». Les élèves assisteront à 3 séances au cinéma de Belleville. Nous remercions le Sou qui nous finance ce projet.
- L'école va aussi mettre en place un projet de secourisme en partenariat avec l'infirmière du collège de Villié Morgon.
- Demande de subventions : dans le cadre du projet d'école avec le réseau Richesses, les écoles demandent à chaque conseil municipal une subvention de 6€ par élève pour l'année scolaire en cours. Une subvention a aussi été demandée au Sou des écoles qui a accepté et que nous remercions.
- Cette année encore, nous avons participé à la semaine du goût. Nos cuisines et notre découverte étaient autour du miel. M. Bourdaudhui, papa de Evan et Anaïs, mais aussi apiculteur, nous a consacré une demi-journée et nous a montré ruches, outils, etc tout en nous donnant les explications nécessaires et répondant aux questions des petits et des grands. Pour des raisons évidentes de sécurité, nous ne nous sommes pas rendus sur le lieu même des ruches en activité. Nous le remercions pour ce temps donné à l'école.

Prochaine date du conseil d'école : mardi 12 mars à 17h.